

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 8 décembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation5 p. (379r, 380r, 381v, 382r, 383r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 8 décembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46075>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 décembre 1872](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Denisart, Alfred](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Sur l'expertise de la valeur des usines. Godin informe Grebel que Pétilleau vient de le quitter pour rentrer à Guise et préparer les documents à remettre aux experts. Il évoque l'évaluation par Lesne du matériel en 1863 et 1872 ; il demande à Denisart de dresser un tableau des ouvriers employés dans la fabrication de l'usine en 1863 et en 1872, répartis par métiers et d'établir le montant des salaires en 1863 et 1872. Godin indique à Denisart que Grebel doit venir à Versailles et il souhaite que ces travaux ne retardent pas son départ. Il lui signale qu'il écrit à Alphonse Grebel pour lui demander de mettre à sa disposition des dessinateurs pour faire les copies nécessaires, et il lui exprime sa volonté que Lesne s'occupe du travail demandé. Godin annonce à Denisart qu'il devra également préparer la comparaison des chiffres d'affaires commerciales du Familistère en 1863 et 1872. Sur les documents à remettre aux voyageurs de commerce. Godin demande à Denisart de demander aux anciens voyageurs, notamment Abel Conte, de restituer les documents qui leur ont été confiés. Sur l'épicerie et madame Braconnier et sur une affiche à apposer. Sur une avance à accorder à la famille d'Edmond Louis pour acheter des vêtements d'enfants.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#),
[Vêtements](#)

Personnes citées

- [Braconnier \[madame\]](#)
- [Conte, Abel](#)
- [Edmond, Louis](#)
- [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)
- [Lesne \[monsieur\]](#)
- [Pétilleau, Albert](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Versailles \(Yvelines\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Marseille 6 Decembre 78

Cher Monsieur Denisart,

M. Petilloux retourne à Quimper pour mettre en ordre les documents nécessaires à la première réunion des experts, je vous prie de faire en sorte que cela se fasse le plus promptement possible.

Il faut demander à M. Léon de rédiger à modifier de suite le travail qu'il a préparé pour le matériel de manière à faire ressortir dans le matériel existant en 1863 et dans celui existant en 1878 dans chacun de leurs ateliers respectifs dans la mesure du possible, de façon à présenter des marques faciles à reconnaître.

M. Pelletreau vous indiquera
du reste les classes à faire
suivant ce qui est convenu
avec lui ; mais je vous demande
de tout de même de lui y
a pas possibilité de faire un
tableau des ouvriers menuisiers,
menuisiers, ajusteurs, menuisiers
repairs, et autres, attachés à la
fabrication dans l'usine en 1863
et en comparaison le même
tableau pour les ouvriers occupés
en 1872. Etabli avec le chiffre
des salaires de chacune de ces
classes pour les mêmes ouvriers.
Comme M. Grébel doit
venir s'il est possible, mro
voir ici mercredi matin, il
serait heureux que ce travail
ne retarderait pas son départ ;
J'en écris à ce sujet pour

les dire que dans le cas où
cela nous serait nécessaire,
en raison du travail que nous
devry avoit dans les bureaux
de mettre momentanément
ses destinataires à notre dispo-
sition pour les copies que
vous pourryz avoir à leur
faire faire.

Faites en sorte que M. deomme
s'occupe de son côté du soin de
ces bureaux.

Je vous demande en outre de
me occuper, mais un peu plus
tard, de voir de m'établir la con-
paraison du chiffre des affaires
commerciales du Familiésterre en
1863 et en 1878. Dans tout
les cas, l'évaluation de l'avance
commerciale et du chiffre des affaires
cette année me sera nécessaire
bientôt.

La question que vous me posez
a sa réponse bien naturelle.

Puisque vous avons besoin des
documents pour les voyageurs
et qu'ils sont tout faits, la
première chose à faire c'est de
les réclamer à ceux qui les détien-
nent, écrivez donc au gérant de
M. Abel Léon et en lui faisant
remarquer que son fils cause à
la maison un préjudice con-
siderable en ne les remettant
pas les documents qu'elle a beso-
it de remettre à d'autres voyageurs.

Je m'étonne qu'en me parlant
de l'épicerie vous ne me dites
rien de M. M. Bracquenier.

Je ne vois aucun inconvénient
en ce qui concerne les deux à offrir
à offrir du moment qu'il y ait
des décisions prises par le commis-
sion, cela est d'un excellens
effet.

Quant à la maison Maré
il y a à se tenir au courant
de cette affaire afin de voir
les suites qu'elles comporteront,
mais je n'ai rien à décider
aujourd'hui.

La famille Edmond Louis
demande une avance à
l'épicerie pour vêtements
d'enfants, si il me doit rien
il n'y aurait pas d'incor-
rigeable à faire une avance
à la condition de la retenir
sur sa prime de fin d'année.
Faite en conséquence la
necessaire d'accord avec lui;
mais notez bien que je ne
veux en aucun cas que ce
lui soit fait d'avances en
argent. Bien à vous *Edmond*